

CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 27/01/2022

L'an deux mille vingt-deux le vingt-sept du mois de janvier à 19 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mme DAMBRINE Frédérique, Vice-Présidente déléguée par Mr FOUILLET Olivier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du CCAS à Airvault.

11 présents : BARIGAULT Maryse, BRAUD Françoise, CHABAUTY Gérard, CHARRIER Maryse, DAMBRINE Frédérique, DIGUET Véronique, JOZEAU Sylvie, MARSAULT Hélène, POUPIN Anne-Marie, RICHARD Françoise, ROBERT Daniel.

Excusé (e) s : Lucienne AUBRY, Brigitte BAUDON, Nadia CADET, Olivier FOUILLET, Gérard GIRET, Cécile GLORIAU, Jean-Claude LAURANTIN, Pierrette MILLIASSEAU, Michéline REAU, Nadine VIVIER.

Absent (e) s :

Préfecture des Deux-Sèvres

secrétaire de séance : Anne Allier

03 FEV. 2022

TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Mme la Vice-présidente expose :

Le système ACTES s'inscrit dans une procédure gouvernementale essentielle à un Etat de droit : le contrôle de légalité qui est régi par l'Article L2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Aujourd'hui, dans le but de faciliter le fonctionnement des collectivités territoriales et le contrôle de l'Etat, l'article 128 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015, consolidé le 30 janvier 2020, **rend obligatoire l'envoi électronique des actes soumis au contrôle de légalité.**

D 2022-006

- Vu l'Article L2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu l'article 128 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015, consolidé le 30 janvier 2020

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration :

- Adhère à la démarche ACTES (Aide au Contrôle de légalité dématérialisé)
- Donne délégation à Mme la Vice-présidente pour choisir la société informatique homologuée qui permettra la connexion à la plateforme d'échanges ministérielle
- Autorise Mme la Vice-présidente à signer tous les documents et conventions se rapportant à la mise en œuvre de ce dispositif.

Pour extrait conforme,
Airvault le 1^{er} février 2022

La Vice-Présidente,
Frédérique DAMBRINE

